

INFORMATION REDACTED PURSUANT TO THE FREEDOM OF INFORMATION ACT (FOIA), 5 U.S.C. 552(B)(6)

**A WARNING**

**ATTENTION - MISE EN GARDE**

**NE PAS S'ASSISER SUR LE SIÈGE**



1. NE PAS S'ASSISER SUR LE SIÈGE. LE SIÈGE EST DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ EN POSITION DE SIÈGE.

2. NE PAS S'ASSISER SUR LE SIÈGE EN POSITION DE SIÈGE. LE SIÈGE EST DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ EN POSITION DE SIÈGE.

3. NE PAS S'ASSISER SUR LE SIÈGE EN POSITION DE SIÈGE. LE SIÈGE EST DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ EN POSITION DE SIÈGE.

4. NE PAS S'ASSISER SUR LE SIÈGE EN POSITION DE SIÈGE. LE SIÈGE EST DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ EN POSITION DE SIÈGE.

5. NE PAS S'ASSISER SUR LE SIÈGE EN POSITION DE SIÈGE. LE SIÈGE EST DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ EN POSITION DE SIÈGE.

6. NE PAS S'ASSISER SUR LE SIÈGE EN POSITION DE SIÈGE. LE SIÈGE EST DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ EN POSITION DE SIÈGE.

7. NE PAS S'ASSISER SUR LE SIÈGE EN POSITION DE SIÈGE. LE SIÈGE EST DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ EN POSITION DE SIÈGE.

8. NE PAS S'ASSISER SUR LE SIÈGE EN POSITION DE SIÈGE. LE SIÈGE EST DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ EN POSITION DE SIÈGE.

9. NE PAS S'ASSISER SUR LE SIÈGE EN POSITION DE SIÈGE. LE SIÈGE EST DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ EN POSITION DE SIÈGE.

10. NE PAS S'ASSISER SUR LE SIÈGE EN POSITION DE SIÈGE. LE SIÈGE EST DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ EN POSITION DE SIÈGE.

